

Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**
Rives du Léman



N°12 HIVER 2020

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • Chemin de la Cure • 04 50 94 71 57



ÉDITO

par les élus du Conseil Municipal des Jeunes

PUBLICATION

Mairie de Messery (Haute-Savoie)
Responsable de publication :
Gérard TEDESCHI

Ont participé à ce numéro :

TEXTES

Les élus du CMJ :
Lili BERTHOUX REYMOND,
Amandine BOURON,
Shan FRATTINI VEAU,
Kenny HUET,
Paul LENGLIN,
Louise RODRIGUES,
Tom SCHEFZICK,
Flore VERRE,
Camille WEISSE

Amélie COLLOMB
Elisabeth LANVERS
Brigitte MAREK
Roseline MEGHEZZI
Marie-Céline PRAS
Aline RIGAUX-BEAU
Gérard TEDESCHI

PHOTOS

Denis MANSON
Virginie ROSSAT
Claude VAGNETTI
Nathalie VUARNET
Elisabeth LANVERS

Mise en page et impression :
Imprimerie MATHY, Thonon-les-Bains
Graphisme Atelier 2L

Édition trimestrielle - N°12

Février 2020

Mairie de Messery

Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

Durant notre mandat, nous avons participé à beaucoup d'activités et de commémorations. C'était bien de pouvoir choisir ce qu'on voulait faire et l'appliquer après. Notre groupe était très soudé et nous avons aimé nous retrouver ensemble à chaque activité. On se sentait très bien car on faisait quelque chose de bien.

La chasse aux déchets nous a montré à quel point les Hommes ne respectent pas la Nature. On a été scandalisé que des gens jettent n'importe quoi, n'importe où. Ils devraient avoir honte. Grâce à la chasse aux déchets on a pu limiter la pollution à Messery car sinon notre environnement serait encore plus pollué. Beaucoup de gens ont participé avec nous à nettoyer le bord du lac pour que la planète soit plus propre et c'était sympa de leur part. Cela devrait être le devoir de tout le monde.

La collecte alimentaire offrait la possibilité aux personnes de donner de la nourriture aux plus pauvres. On a récolté beaucoup de choses qui ont été redistribuées à des personnes qui n'ont pas les moyens de s'acheter des produits d'hygiène ou à manger. C'était génial, il y avait beaucoup de gens qui donnaient (note: Merci énormément à eux !!!) Et malgré qu'on soit une petite ville, c'était fou de voir à quel point les gens donnaient ! Cette année nous avons récolté 228 kg contre 120 kg l'an dernier !

Nous avons participé **aux commémorations du 11 novembre, 14 juillet et 8 mai** pour rappeler aux gens les soldats qui se sont battus pour la France. Nous avons bien aimé lire des discours pour faire réfléchir les gens sur la guerre.

Nous avons créé un projet de **parcours santé pour les handicapés**, les adultes et les jeunes. C'est une très bonne chose pour Messery et on espère que ça va amuser beaucoup de monde.

On a aussi fait **un petit séjour à Terre Vivante**, c'était génial ! On a appris beaucoup de choses comme fabriquer du beurre, faire des paniers en osier, nourrir les abeilles... On a compris que la Nature était très importante et qu'il fallait tout faire pour la protéger.

On a aimé aussi être au **repas avec les personnes âgées** pour leur faire passer un bon moment. C'était très drôle avec l'animateur qui faisait beaucoup de jeux. On s'est beaucoup amusé !

Et même si on n'a pas pu faire tous nos projets, ce mandat nous a appris beaucoup de choses et que chaque habitant a un rôle à jouer. On espère que les prochains jeunes du CMJ continueront ce que nous avons commencé... et aussi bien que nous !

On vous souhaite une bonne année !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE À MESSERY

UN BEAU MOMENT DE COMMUNION

Contrairement à l'an dernier, année du centenaire de l'armistice, le soleil n'était pas de la partie. La cérémonie était également plus simple, plus sobre. Mais tout aussi émouvante. Émouvante lorsque fut évoqué ces jeunes gens dans la force de l'âge qui quittaient leurs villages, leurs amis et leurs amours pour l'enfer et pour ne plus jamais revenir. Émouvante aussi à entendre les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes lire de leur voix innocente de beaux poèmes parlant d'horribles choses...

La population du village avait une nouvelle fois répondu présent pour témoigner sa gratitude envers ceux qui sont tombés il y a plus de 100 ans du côté de Verdun ou du chemin des Dames et refuser que leur sacrifice tombe à jamais dans l'oubli.

La cérémonie du 11 novembre, à Messery comme un peu partout en France, c'est avant tout une communion forte entre générations, avec les anciens combattants et les autorités du pays (la gendarmerie de Douvaine était représentée par son capitaine), avec nos soldats qui se battent partout dans le monde pour notre liberté. A la fin de la cérémonie ceux qui le souhaitaient ont pu se revoir autour d'un dîner, organisé par l'Association des anciens sapeurs-pompiers.



COLLECTE ALIMENTAIRE

Le CMJ s'est à nouveau mobilisé pour la collecte alimentaire nationale le samedi 30 novembre et nous avons pu voir les enfants devant le Petit Casino, essayant de mobiliser les habitants à cette belle cause.

DÉPART DU DR FARGIER



Comme vous le savez, le docteur Philippe FARGIER a rejoint de nouvelles fonctions dans un autre département.

Il sera remplacé par Madame la docteure Sinda Beya DAMERGI qui commencera ses fonctions à Messery courant juin. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Nous remercions également Philippe FARGIER pour toutes ses années de présence au sein de notre commune et lui souhaitons bonne continuation.

PERSONNEL MUNICIPAL

- Nous vous informons du départ de M. Eric MACHARD, ASVP, le 20 janvier 2020 ; nous lui souhaitons bonne continuation. Il a été remplacé par M. Aurélien PICAUD qui a pris ses fonctions le 3 février.
- Suite au départ en retraite de M. Christian VACHER, après de nombreuses années passées au service de la Commune et plus particulièrement aux « Espaces verts », nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Delphine BRACQ qui a pris ses fonctions le 6 janvier 2020.



SORTIE DU CMJ

Le week-end du 29 et 30 juin 2019, 8 élus du Conseil Municipal Jeunes se sont immergés en pleine Nature en visitant le centre écologique de **Terres Vivantes à Mens** (38) et en passant la nuit dans un gîte rural à Treminis, commune de 180 habitants.

Les jeunes ont participé à 2 ateliers, un sur la vannerie avec la fabrication d'objets en osier, l'autre en observant de très très près les ruches et les abeilles du parc. Plus tard à la ferme, ils ont découvert la confection du beurre et du fromage, ramassé les œufs, caressé les vaches et les chèvres, visité le jardin potager et goûté aux produits de la ferme, fleurs comprises !

Ce fut pour eux l'occasion de revenir à l'essentiel, de prendre le temps d'échanger et d'observer simplement la beauté, la fragilité et la richesse du monde qui nous entoure, loin des technologies et autres activités chronophages !



NOS AÎNÉS



SORTIE SUR LE CANAL DE SAVIÈRES ET LE LAC DU BOURGET

C'est par une journée qui s'est annoncée chaude et ensoleillée ce jeudi 19 septembre que nos aînés ont répondu présents à l'invitation du CCAS.

Ils ont pris la route pour une sortie en Savoie qui a débuté par une sympathique balade en bateau sur le lac du Bourget et le canal de Savières avec passage d'une écluse pour naviguer sur le Haut-Rhône. Chacun a pu apprécier la beauté des lieux et les commentaires bien documentés du capitaine. L'escale à la cuivrerie de Lavours a permis à tous de se dégourdir les jambes et de découvrir le travail de l'artisan grâce à sa démonstration de repoussage sur cuivre et à son discours sur la formation et la transmission de son art.

Après un déjeuner à bord, c'est une nouvelle escale dans le charmant village de Chanaz qui attendait nos aînés. Ils ont ainsi pu visiter une brûlerie artisanale, assister à une démonstration de torréfaction et même déguster un café. Après un moment de détente à travers les ruelles pittoresques du village ou sur les terrasses des petits cafés bordant le canal, il était temps de reprendre le car pour un joyeux retour à Messery, animé de nombreuses chansons.

REPAS

Un moment convivial, un bon repas et de la musique, de quoi passer une très belle journée !

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune, aidé par le Conseil Municipal des Jeunes, a organisé son traditionnel repas annuel à l'attention des aînés : 80 personnes étaient présentes, et les absents avaient reçu un colis à la place.

Autour d'une table de fête très colorée, les convives ont profité de ce moment pour se distraire dans une ambiance chaleureuse, poussant parfois la chansonnette ou racontant quelques blagues afin de mettre du baume au cœur de chacun. Ils se sont régalés autour d'un bon repas concocté par des commerçants du village. L'après-midi s'est poursuivie grâce à de nombreuses animations, orchestrées par Mikaël, musicien-animateur très apprécié de nos aînés.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.





URBANISME

DECLARATION PREALABLE

- GABAY Lionel, 7 ch. des Grenouilles ; pose d'un chalet en bois de 16m² pour l'installation d'un système filtration piscine + installation d'une pompe à chaleur
- VALTON Brice, 11A ch. de la Crozette ; pose d'un portail coulissant
- REICHERT Ulla, 15 ch. de la Pierre ; construction d'une piscine enterrée 4x7m
- DREIER Beat, 61 route des Repingons ; pose d'un abri voiture
- SCHLOSSER Pierre, 24 route de Fécler ; extension de la construction principale et annexe accolée
- PUECH Cyril, 3 ch. des Bugnons ; création d'ouverture et d'un abri jardin
- LARDY Hugues, 2 ch. de Sergyieu ; pose grillage et portillon
- JEROME Sini-Tuulia, 34 route de la Pointe ; pose d'un grillage
- RION Jacqueline, 15 route de Marcille ; pose d'un portail automatique
- LARDY Hugues, 2 ch. de Sergyieu ; remplacement des fenêtres et portes-fenêtres, volets repeints en gris anthracite
- ACTION CONFORT ÉCOLOGIQUE, 27 route de Repingons ; pose panneaux photovoltaïques
- SAS ISOWATT, 8 chemin de Vorget ; pose panneaux photovoltaïques
- SCI ALGHANIM & SONS, 81B route de Parteyi ; modifications des ouvertures et de la toiture

PERMIS DE CONSTRUIRE

- SATL OBJECTIF PIERRE, chemin de Fécler ; construction de 20 logements (7 maisons individuelles + 13 logements collectifs dont 5 sociaux)
- MARAFIH Nasser, 55 rue de Véret ; modifications de façades + isolation extérieure, de toiture ; création d'un balcon + démolition piscine, terrasse, muret
- SYMAGEV, chemin des Tattes ; construction d'un chalet de 16m² avec une terrasse couverte de 10m² + extension de 7m² d'un chalet existant
- MULLER Franck, 1 chemin des Sergyieu ; modification des façades, des parkings et des accès
- SCI RALOE, 29L chemin de Sergyieu ; construction d'une maison individuelle + abri camping-car
- LAMBERT Christophe, chemin des Champs d'Amot ; construction d'une maison + un garage + une pergola + piscine
- LANVERS Clothaire, chemin du Crêt ; construction d'une villa R+1 + combles



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Azat KHOUDOYAN,
né le 2 novembre 2019

Skyela VAGNETTI MANDA,
née le 8 novembre 2019

Louise Marie-Domitille
ANDREWSKI,
née le 1^{er} décembre 2019

DÉCÈS

Mireille DUBORGEL
épouse DURET,
décédée le 19 décembre 2019

Laetitia FAURE épouse ELIA,
décédée le 21 décembre 2019

Didier GIL,
décédé le 5 janvier 2020

Léonard QUIBLIER,
décédé le 17 janvier 2020

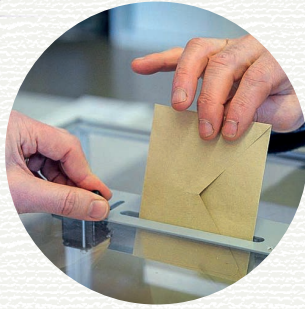
PACS

Pascale BRENIER
et Gérard PLANTAZ,
le 30 décembre 2019

INFOS MAIRIE

- **Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2020** sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie. Le CCAS de Messery aura le plaisir de les convier aux différentes animations offertes par la commune (voyage, repas, colis...).
- **Pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées et des jeunes personnes faisant du baby-sitting**, se renseigner à l'accueil de la Mairie au 04 50 94 71 57 ou consulter le site internet.





ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

• Dates des élections municipales :

Le mandat de Maire et de Conseiller Municipal dure 6 ans. Les dernières élections municipales ont eu lieu les 23 et 30 mars 2014, les prochaines auront lieu le **15 mars** (1^{er} tour) et le **22 mars 2020** (en cas de 2^e tour).

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**. Nous vous rappelons que le bureau de vote n° 1 se situe à l'Espace Littorelle (salle des mariages) et le bureau de vote n° 2, à la salle polyvalente (salle du haut). L'adresse des bureaux est inscrite sur la carte d'électeur. Cette année, seuls les nouveaux inscrits recevront une nouvelle carte.

Suite à une récente réforme de la procédure d'inscription sur les listes électorales, les citoyens disposant du droit de vote et désireux de participer à ces élections auront jusqu'au **vendredi 7 février 2020** pour en faire la demande.

• Mode de scrutin pour les élections municipales :

Lors du scrutin des municipales, les habitants d'une commune élisent pour un mandat de 6 ans les membres du Conseil Municipal qui désignent ensuite le Maire de la Commune lors de la 1^{ère} séance du Conseil Municipal.

Les candidats de chaque formation se présentent en listes complètes, que les votants ne peuvent pas modifier.

Le nombre de candidats élus au Conseil Municipal varie en fonction du nombre d'habitants ; à Messery, le nombre d'élus au Conseil Municipal est de 19.

• Qui vote aux élections municipales ?

Pour voter, il faut avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales, être en possession de ses droits civils et politiques. Il faut également posséder la nationalité française ou bien celle d'un pays membre de l'Union Européenne.

• Résultats des municipales :

Comment sont répartis les sièges au Conseil Municipal ? Tout dépend des résultats des élections. Dans les communes de plus de 1000 habitants, on attribue dans un premier temps à la liste arrivée en tête un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir. Ensuite, les autres sièges du Conseil Municipal sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne. Les listes n'ayant pas obtenu 5% des voix ne sont pas prises en compte dans la répartition des sièges.

Grâce à ce mode de scrutin, la liste arrivée en tête disposera d'une majorité confortable au Conseil Municipal.



RECENSEMENT DES FRONTALIERS

VOUS HABITEZ À MESSERY ET
VOUS TRAVAILLEZ DANS LE CANTON
DE GENÈVE

Le Canton de Genève octroie chaque année une compensation financière aux communes françaises dans lesquelles vivent des travailleurs frontaliers.

Les sommes versées sont calculées en fonction du nombre de frontaliers qui y résident. Plus le nombre de frontaliers est important, plus la somme augmente.

Les fonds frontaliers sont primordiaux pour notre village car ils permettent d'investir dans la création d'équipements publics qui sont les vôtres !

Si vous êtes frontalier et que vous habitez sur Messery, quelle que soit votre nationalité, faites-vous recenser !

Il est important de préciser que ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition.

• Vous avez la nationalité suisse et travaillez dans le Canton de Genève :

Assurez-vous que votre adresse est à jour auprès de votre employeur et de l'Office cantonal de la population sur le site internet ge.ch.

• Vous êtes titulaire d'un permis G :

Assurez-vous que l'adresse sur votre permis G est bien à jour. Au besoin signalez votre changement d'adresse à l'Office cantonal de la population.

Dans les deux cas, si vous n'êtes pas encore enregistré(e) auprès de votre commune de résidence, participez au recensement en vous présentant au service Accueil de la Mairie de Messery

Contact :

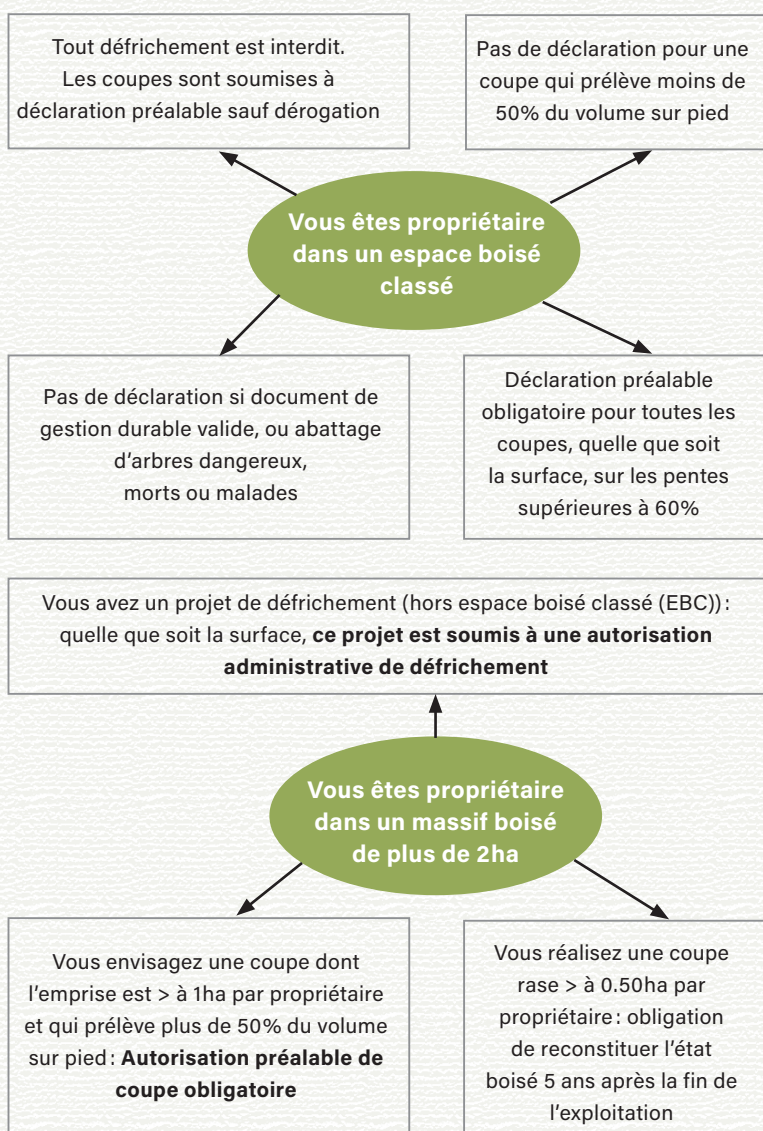
04 50 94 71 57 ou accueil@messery.fr



RÉGLEMENTATION DES COUPES DE BOIS

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Messery a classé la quasi-totalité des bois de la commune en **Zone Espace Boisé Classé** (E.B.C.). Ce classement a été réalisé dans le but de protéger ces espaces boisés, qu'ils relèvent ou non d'un régime forestier, et de réglementer les coupes, abattages d'arbres ainsi que le défrichement.

Si vous êtes propriétaire d'un bois, avant d'entreprendre des travaux de coupe, il est nécessaire de prendre connaissance des réglementations suivantes.



DÉFINITIONS

Coupe: Une coupe rase consiste en l'abattage de la totalité des arbres sur une parcelle.

Défrichement: Le défrichement est une opération volontaire qui consiste à réduire l'état boisé d'un terrain et à mettre fin à sa destination forestière (remblai, construction...).



L'ACCIDENTOLOGIE ROUTIÈRE

Article du Capitaine Noël ANSELMET,
Cdt la COB de Douvaine/Bons-en-Chablais

8 morts sur nos routes du Bas-Chablais. 8 vies détruites.

En 2018, nous avons déploré deux morts, et c'était déjà deux morts de trop. Le fait que notre dramatique accidentologie reflète en partie celle de nos routes haute-savoyardes ne doit surtout pas nous conduire à considérer cela comme une fatalité.

Au cours de l'année écoulée, conformément à mes directives, les gendarmes de la COB de Douvaine et de Bons-en-Chablais ont été plus que jamais présents au bord de nos routes pour lutter contre toutes les formes de criminalité, sans pouvoir visiblement endiguer – en tout cas insuffisamment – ce fléau qu'est la délinquance routière. Force par contre est de constater que les infractions liées à des vitesses excessives ou inadaptées, mais aussi à des conduites sous l'emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants, ont fortement augmenté, témoignant d'un changement déplorable de comportement de la part de certains usagers de la route.

Dès qu'un contrôle de gendarmerie est mis en place, les appels de phare et les signalements sur les réseaux sociaux se multiplient : combien de criminels et de délinquants recherchés, combien de cambrioleurs et de conducteurs alcoolisés ont ainsi pu échapper aux forces de l'ordre ? Ce nombre est sans nul doute important et il faut être conscient des conséquences de cette soit-disant « solidarité » entre usagers de la route. En tant que gendarme et en tant que citoyen, je ne me considère pas comme « bon conducteur » et je n'ai aucune leçon de morale à donner ; je veux simplement que ces drames soient évités sur nos routes. Vous pouvez compter sur l'action constante de la gendarmerie pour cela.

INFO : Documentation complète sur le site de la commune



samedi
21 septembre
2019



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Grâce à un climat digne de l'été indien, la fête du Patrimoine organisée dans le centre du village a permis à chacun de profiter pleinement de cette belle journée de septembre.

Outre une exposition sur l'histoire des écoles de Messery et d'Essert, les visiteurs ont pu déguster le jus de pommes pressées à l'ancienne, admirer d'anciens tracteurs ou encore jouer à des jeux géants, pour le plus grand plaisir des enfants. Le pré de l'église avait été joliment décoré par les membres de l'association des agents municipaux.

Pour l'animation, des troupes de musiciens mais aussi un atelier organisé pour les enfants par le service de la bibliothèque ont permis de rendre cette fête familiale et très conviviale. La journée s'est terminée par un repas champêtre au son de la Bossa Nova ; une belle façon de terminer l'été !

dimanche
13 octobre
2019



Une belle
journée de
découvertes,
et de partages
enrichissants
et ludiques !

FÊTE « NOM D'UNE CITROUILLE »

Le soleil et les villageois étaient bien présents lors de la 3^e édition de la fête d'automne. Cette journée annuelle en pleine nature, co-organisée par l'Association Messery Jardine et le Conseil Municipal Jeunes, fait désormais partie des rendez-vous forts attendus et appréciés des Messerolins, petits et grands.

Le stand de boissons, la raclette proposée le midi et les desserts ont fait des heureux tout au long de la journée où 100 raclettes ont été servies !

Cette année encore des activités variées ont été proposées : présentation de la permaculture dans le jardin de Messery Jardine, recherche d'objets aux détecteurs de métaux, construction d'abris à insectes, parcours avec les ânes, stands de produits locaux, grimpe dans les arbres, démonstration d'un pressoir à l'ancienne, dégustation de jus de pommes crues, bibliothèque champêtre et grand terrain de jeux.

Les bénéficiaires récoltés participeront à la poursuite de l'aménagement du jardin collaboratif et au financement d'ateliers en lien avec la permaculture. Les personnes intéressées par le projet peuvent retrouver les infos sur facebook.com/MesseryJardine/

samedi
14 décembre
2019



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël s'est déroulé en collaboration avec celui de Nernier. Cette manifestation organisée par l'APE « Farandole » a réuni 32 exposants qui ont présenté leurs créations. Comme l'année dernière, les enfants ont pu de nouveau profiter des balades en calèche offertes par le CMJ, ainsi que d'une activité artistique de « SpinArt Project » offerte par les deux communes. La tartiflette réalisée en collaboration avec « Papa Kook » a connu un franc succès.

Une belle fête pour saluer Noël et clôturer l'année 2019.